

Le vote, un droit fondamental accessible à tous



Au Centre Hospitalier des Pyrénées, être patient n'enlève rien à sa qualité de citoyen. La citoyenneté fait aussi partie du parcours de soins.

Ainsi, à l'approche des élections municipales, l'Espace Socio-Culturel a proposé, le 23 février dernier, une animation participative autour des élections municipales, animée par un juriste de l'association Infodroits.

Qu'est-ce qu'une élection municipale ? Qui peut voter ? Comment voter ? Quelles sont les missions du maire ? Quelle différence entre la commune, le département et la région ? Qu'est-ce qu'une procuration ? Autant de questions qu'ont pu poser les patients qui ont participé à cette intervention afin de mieux comprendre leurs droits et leurs devoirs de citoyen.

Parce que l'exercice du droit de vote

est un droit fondamental, des votes par procuration seront également organisés le 5 mars pour permettre aux patients qui ne peuvent s'y rendre de participer au scrutin. Un officier de police judiciaire, accompagné d'un professionnel de l'Espace Socio-Culturel, se rendra dans les unités afin d'accompagner les patients dans le remplissage des procurations, dans le respect du cadre légal et de la confidentialité.

Favoriser l'accès à l'information, soutenir l'expression citoyenne et lever les obstacles à la participation, ces initiatives s'inscrivent pleinement dans notre engagement en faveur du patient citoyen, acteur de ses droits et de sa place dans la société.

